

Chronologie de la consultation – Commune d'ERQUELINNES

Date	Objet	Participants				
15/06/1999	Rencontres	David Lavaux				
29/06/1999	Rencontre et visite de terrain	Lavaux, Gobled				
28/10/1999	Rencontres avec les groupes associatifs					
17/11/1999	<i>Rencontre des techniciens des collectivités locales</i>		<i>Intersud Lorand Canart</i>	<i>Erquelinnes Gobled Michel Gillard</i>		
19/11/1999	Réunions d'information auprès du Conseil communal, questions/réponses de la part de la salle, pas de relevé des attentes des Conseillers					
11/1999	Réunions avec les groupes associatifs (public ciblé) (2 réunions)					
07/12/1999	Réunion d'information auprès de la CCAT à la demande des Conseillers com. Questions/réponses de la salle et relevé des attentes des membres	Fabienne Hennecart (Bers), Joëlle Hennecart (Bers), Philippe Collard (AT), Jean-Pierre Libotte (Erq), Lucette Carpentier (Erq), Philippe Dubois (Erq), Jeanne Delafontaine (Erq), Guy Bouchez (HW), Mairesse (Sss), Pierre Goessens (Sss)				
13/01/2000	<i>Rencontre des techniciens des collectivités locales</i>		<i>Intersud PP. Brichant</i>	<i>Erquelinnes Michel Gillard</i>		

Chronologie de la consultation – Commune d'ERQUELINNES

Date	Objet	Participants
24/03/2000	Tour-bus « Au fil de la Sambre, le patrimoine de l'époque Industrielle.	Leroy Laurence, Montignies-sur-Sambre ; Brigitte Monnoye, Roux; Freddy Noel, Grand-Reng ; Charles Graux, Erquelinnes ; Christian Delory (ADL Thuin) ; Annick Scieur (ADL Thuin) ; André Gruti, Boussois ; Orlehuski, Boussois ; Georges Waroquiez, Boussois ; Jean-Claude Maret, Boussois, Guislaine Louis, Jeumont ; Hugues Spago, Travaux Thuin ; Béatrice Monseu, Echevin Thuin, Michelle Dutrieux, Secrét. comm Thuin ; Renaud Lorand, Intersud ; Joseph Duchatelet, Cons. com. Thuin ; Philippe Cocu, Cons. com Thuin ; Jean Cosyns, Echevin Thuin ; Michel Coppee, Echevin Thuin; Brigitte Morenville, Présidente CPAS Thuin ; Guy Demanet, Cons. com. Thuin ; Joel Mulatin, Echevin ; Yvon Coulon, Erquelinnes ; Robert Gillard, Erquelinnes, Pascal Vraie, Erquelinnes, Sophie Grignard, Intersud ; Jeanne Delafontaine, Erquelinnes, Jean Derminne, Erquelinnes, Patricia Michel, Erquelinnes ; Pascaline Gobled, Erquelinnes
20/09/2000	Présentation et remise officielle des études de potentialités au Collège en vue de la diffusion	
19/12/2000	Présentation au Conseil communal des études de potentialités + discussion sur les aspects positifs mis en lumière	Conseil communal CCAT
22/12/2000	Animation dans une école d'Erquelinnes (6 ^{ème} primaire)	
13/02/2001	Réunions de présentation des résultats de l'enquête téléphonique et de son analyse ; diaporama de découverte du patrimoine et des problèmes propres à chaque ancienne commune : à Montignies-Saint-Christophe pour Hantes-Wihéries, Montignies-St-Christophe	22 participants dont Freddy Bauduin (Bers), Jean-Marie Hennuy (Erq), Philippe Rousseau (HW), Max Ponsar (HW), Maritza Noiret (HW), Imelda Burge (HW), Danielle Denamur (HW), Fabienne Roger (HW), Ariane Defacq (MSC), Lambert Thewis (Msc), Bernard Mignolet (MSC), Marthe Rosmans (MSC), Bernard Warzee (MSC), Frederic Lefebvre (MSC), Germaine Pillot (MSC), Léon Bastin (MSC), Jacqueline Waroquiez (MSC)

Chronologie de la consultation – Commune d'ERQUELINNES

Date	Objet	Participants
15/02/2001	Consultation de la population : à Erquelinnes pour Erquelinnes et Grand-Reng	23 participants dont Aimée Demeuldre (Bers), Livio Plancherstainer (Erq), Nicole Wauters (Erq), Lucette Carpentier (Erq), Monique Colinet (Erq), Guy Druart (Erq), Christiane Dewale (Erq), Freddy Noel (GR), Albert Fourmentin (GR), Albert Dumont (GR)
17/02/2001	Consultation de la population Réunion population : à Solre-sur-Sambre pour Bersillies-l'Abbaye et Solre-sur-Sambre	25 participants dont Robert Debauche (bers), Marie-Christ. Barbier (Bers), Fab. Hennecart (Bers), JM Spingart (Erq), Florent Jacquet (Erq), Leo Lefevre (Erq), Jean Demoitie (SSS), Paul Durieux (SSS), Florian Gossiaux (SSS), Jean-Bernard Godeau (SSS), Annie Cortembos (SSS), Claudine Goethoys (SSS), André Dumont (SSS), Anne Bayet (SSS), De Troch (SSS)
22/02/2001	Réunion de consultation, de synthèse et de présentation des problèmes prioritaires à l'échelle de toute la commune à Solre-sur-Sambre	22 participants dont Aimée Demeuldre (Bers), Robert Debauche (Bers), Freddy Bauduin (Bers), Pierre Meurisse (bers), Françoise Poncelet (Bers), Christiane Maton-Laloux (Bers), Fab. Hennecart (Bers), Joëlle Hennecart (Bers), Christine Herman (Bers), Gérard Bechet (Erq), Gusbin ¹ (Erq), Jean-Marie Hennuy (Erq), Christiane Dewaele (Erq), Lucette Carpentier, (Erq), Albert Fourmentin (GR), Maritza Noiret (GR), Jean Demoitie (SSS), Jean-Bernard Godeau (SSS), Roland Delmarche (SSS), Guy Bovoy (SSS), Annie Cortembos (SSS), Claudine Goethoys (SSS), De Troch (SSS)
30/03/2001	Conseil communal : Présentation et remise officielle des résultats du sondage téléphonique, des critères de priorité utilisés, du diagnostic local et transversal et de la suite du processus	

¹ Représentant de l'association des commerçants d'Erquelinnes.

Chronologie de la consultation – Commune d'ERQUELINNES

Date	Objet	Participants
22/05/2001	Réunion sur les pistes (Solre-sur-Sambre : placette de l'église, panorama sur la Sambre et l'écluse, accès par la rue Saint Médard) (discussion sans et avec proposition d'esquisse)	
29/05/2001	Réunion sur les pistes (Erquelinnes-Centre : rue Albert I ^{er} et place de la Gare) (discussion sans et avec proposition d'esquisse) Découpage : La partie gare-douane La partie Grand'Place/Rue Sainte Thérèse Erquelinnes village : rue Notre-Dame et Grand'Place	
19/06/2001	Réunion sur les pistes transversales d'Erquelinnes et Thuin à Leers-et-Fosteau - Thèmes : Le manque de protection des vues et paysages Le manque d'entretien des bâtiments collectifs	
20/06/2001	<i>Séminaire transfrontalier à Thuin</i>	<p><i>17 représentants des communes du Val de Sambre (6 techniciens)</i> <i>Elus :</i> <i>Montigny-le-Tilleul : Guy Tonnelier, Echevin</i> <i>Lobbès : Ulrich Lefevre, Echevin</i> <i>Ham-sur-Heure : Marcel Nicaise, Echevin</i> <i>Thuin : Marie-Eve Van Laethem, Echevin, Denis Ducarme, Echevin</i> <i>Erquelinnes : David Lavaux , BGT</i> <i>Boussois : JC Maret, Maire, Evelyne Croix, Adjointe au Maire</i></p> <p><i>Techniciens :</i> <i>Ham-sur-Heure : Leila Lavry</i> <i>Thuin : Michelle Dutrieux, Secrét. com., M. Absil, ADL, Spago, travaux, Casagrande, Architecte</i> <i>Erquelinnes : Patricia Michel, Travaux-urba, Robert Gillard, travaux-urba</i> <i>Boussois : Nicole Menu, Albéric Pecher</i></p>

Chronologie de la consultation – Commune d'ERQUELINNES

Date	Objet	Participants
21/06/2001	Réunion sur les pistes transversales d'Erquelinnes et Thuin à Leers-et-Fosteau Thèmes : Disparition du petit patrimoine Quels support de diffusion de l'information ? Quel type de promotion du patrimoine ? Patrimoine transfrontalier Préservation des centres urbains L'insécurité routière Sentiers	
07/2001	Rencontres entre Maire de Jeumont et Bg d'Erquelinnes sur la problématique des déplacements et espaces urbains transfrontaliers	
06/07/2001	Conseil communal : Présentation et remise officielle des résultats de la concertation, accompagnés de pistes d'aménagements et d'actions et d'un plan d'investissements avec montage financier	
10/10/2001	Collège : Présentation et remise officielle des résultats de la concertation, accompagnés de pistes d'aménagements et d'actions et d'un plan d'investissements avec montage financier	
2005-2006	Travaux d'aménagements	
09/2006	Inauguration	

Beauregard – Action 4 : Évaluation de la perception de la population : le cas de la rue Albert I^{er} et de la place de la Gare à Erquelinnes avant travaux

Le présent document, réalisé dans le cadre du projet Beauregard centré sur la valorisation concertée des centres urbains sur le territoire du Val de Sambre, vise à évaluer de façon objective et impartiale l'efficacité de l'action d'aménagement de l'espace public réalisé aux abords de la place de la gare d'Erquelinnes (place de la gare et rue Albert I^{er}) c'est-à-dire sa concordance quant aux attentes de la population.

Cet aménagement a été réalisé par le MET et s'inscrit dans les suites directes des actions menées au sein du projet Beauregard.

Aspects méthodologiques

D'une manière générale, « l'évaluation rétrospective, ..., a pour objectif de porter un jugement, empiriquement et normativement, sur la valeur d'une action, d'un projet, d'un programme, d'une politique ».

L'évaluation vise à :

- ◆ Vérifier la pertinence et la cohérence des objectifs de départ.
- ◆ Apprécier la mise en œuvre des moyens ainsi que leur adéquation aux objectifs.
- ◆ Mesurer l'efficacité de l'action, c'est-à-dire le degré d'atteinte des objectifs.
- ◆ Examiner la durabilité des effets observés.

En fonction du moment de réalisation de l'exercice, on distingue trois types d'évaluations :

- ◆ L'évaluation à mi-parcours permet de suivre et, éventuellement, réorienter l'action.
- ◆ L'évaluation finale prend place à la fin de l'action, elle examine les résultats et permet d'en observer les conséquences à court terme.
- ◆ L'évaluation ex post se situe nettement après la clôture de l'action et s'intéresse aux effets à moyen ou long terme.

{...}

Selon la nature de l'exercice, on distingue 4 catégories d'évaluations rétrospectives :

- ◆ Évaluations d'opérations (actions, projets, programmes).
- ◆ Évaluations transversales (thématiques ou sectorielles).
- ◆ Évaluations d'instruments (organismes, opérateurs, moyens).
- ◆ Évaluations stratégiques (actions menées dans un pays, une région...). »¹.

¹ In *Guide de l'évaluation* du Ministère des Affaires étrangères, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Service de la stratégie, des moyens et de l'évaluation, juin 2005.

Dans le cadre du projet Bearegard, deux types d'évaluations ont été envisagés :

1. **Évaluation de l'évolution de la perception de la population et des riverains** sur base d'un questionnaire à soumettre à la population pour cerner son vécu et sa perception de l'espace avant/après.

Pour des raisons de non-concordance de délais entre l'avancement des travaux et le travail sur l'évaluation de la perception de la population dans le cadre du projet Bearegard, la synthèse de la perception de la population avant le réaménagement de la rue Albert I^{er} et de la place de la Gare est basée sur une série d'éléments recueillis avant les travaux, mais pas spécifiquement dans l'objectif d'évaluer l'évolution de la perception des gens.

Il s'agit de :

- ◆ L'analyse des réunions réalisées avec le milieu associatif aux mois d'octobre et novembre 1999.
- ◆ L'enquête téléphonique réalisée par Espace Environnement auprès d'un millier d'Erquelinnois et de Thudiens en 2000 et portant sur la perception de citoyens de leur cadre de vie.
- ◆ Le compte-rendu d'une réunion de consultation des habitants sur les pistes d'Erquelines, le 29 mai 2001, dont l'un des sujets abordés a été la rue Albert I^{er} et la place de la Gare.

2. **Évaluation par les « techniciens »** d'Espace Environnement par une observation du terrain et des photographies avant/après sur base d'une « grille d'analyse » pour déterminer la « qualité » du projet - au regard des diagnostics partagés - et/ou déterminer les éléments de types identitaire et culturel et/ou évaluer la « durabilité ».

Évaluation de la perception de la population et des riverains

Synthèse de la perception avant réaménagement

En introduction, il est important de signaler que sur les 7 problématiques principales relevées sur Erquelines-Centre, la rue Albert I^{er}, la première par importance suivie par la place de Gare en 6^e position. Ces deux problématiques sont également relevées comme prioritaires au niveau de l'ensemble de l'entité d'Erquelines.

La population apprécie, particulièrement dans la rue Albert I^{er} et la place de la Gare, la présence des commerces et leur animation. La tenue d'un marché sur la place est aussi un atout.

Pour la rue Albert I^{er} et la place de la Gare, de nombreuses remarques négatives sont liées à la mobilité :

- Le manque de stationnement et l'insécurité (vandalisme et agression) ressentie dans les parkings latéraux qui conduisent les gens à se stationner n'importe où et notamment sur les trottoirs.
- L'étroitesse des trottoirs et le manque de qualité de leur revêtement les rendent insécurisants et peu praticables.
- La vitesse excessive est aussi ressentie comme un critère d'insécurité et est également mise en relation avec un trafic important et la circulation de nombreux poids lourds.

Les remarques sur l'espace urbain et sa structure portent sur le manque de verdure et de mobilier urbain mais également sur le manque de qualité de l'éclairage, rendant l'espace public lugubre (également en lien avec un sentiment d'insécurité) et qui concourent à rendre l'espace froid et sans âme. Le manque de propreté est aussi une source de remarques négatives.

Le bâtiment de la gare est quant à lui ressenti comme un plus pour l'espace public de par sa fonction, sa proximité des commerces et sa qualité architecturale. Malheureusement, son état d'entretien laisse à désirer et l'aménagement de la place de la Gare (« entièrement bétonné » et sans verdure) ne le met pas en valeur.

La place de la Gare est perçue comme un espace peu valorisé, sans « élément décoratif » et manquant d'entretien.

Le milieu associatif souligne également la mauvaise image dégagée par cette entrée transfrontalière.

Rem. :

Les habitants perçoivent également de façon négative la rue Albert 1^{er} à cause de l'état/l'aspect d'abandon du bâti. Cet item ne sera pas abordé dans la présente analyse car il ne fait pas partie du projet de réaménagement de l'espace public. Mais il ne doit pas être perdu de vue dans le cadre d'une vision transversale de ce type de problématiques.

Les demandes de la population portent sur :

- L'amélioration des trottoirs (revêtement, largeur...).
- L'aménagement des trottoirs afin d'interdire le parking sauvage.
- La création de terrasses pour les commerces (HORECA).
- L'amélioration de la sécurité des parkings latéraux (éclairage) et de leur praticabilité.
- La verdurisation de l'espace public et le placement de mobilier urbain.
- L'amélioration de la qualité de l'éclairage de l'espace public.
- La remise en valeur (peinture) du bâtiment de la gare.

Évaluation par les techniciens

Relevé photographique avant et après travaux

Avant travaux

Après travaux

rue Albert I^{er}



***rue Albert I^{er},
depuis la rue Saint-Antoine***

***rue Albert I^{er},
depuis la rue Saint-Antoine***



rue Albert I^{er}, parking



rue Albert I^{er}, parking

Avant travaux



Commerces rue Albert 1^{er}

Après travaux



Commerces rue Albert 1^{er}

Gare et place de la Gare



Avant travaux

Après travaux



Entrepôt et place de la Gare



Avant travaux

Après travaux

L'ancienne douane



Magasin Match, face à la place de la Gare et, à l'arrière, "Les Arts et Métiers"



Les Arts et Métiers

Avant travaux

Après travaux

Autres : aménagement urbain et mobilier



Trottoirs : accès personnes à mobilité réduite, marquage malvoyant, changement de couleur de revêtement pour les accès carrossables.



Élargissement des trottoirs du côté commerces. Changement de revêtement pour les parkings en voirie. Aménagement de chicanes en entrée et sortie de la place de la Gare pour ralentir le trafic.



Élargissement des trottoirs au carrefour et placement de potelets anti-stationnement.

Avant travaux

Après travaux



Aménagement des trottoirs et stationnement en épis, le long de la voirie, vers le rond-point au nord-est de la zone



Rond-point nord-est marquant l'entrée dans la zone



Mobilier urbain

Évaluation de l'aménagement de l'espace public

Le tableau qui suit synthétise, sous forme de critères d'évaluation (colonne 1), les différents éléments mis en évidence dans l'étude des potentialités (colonne 2) et le diagnostic partagé (colonne 3) et évalue les réponses apportées par l'aménagement de l'espace public (colonnes 4 et 5).

Échelle d'évaluation :

- : non prise en compte de l'indice
- : prise en compte partielle de l'indice
- + : bonne prise en compte de l'indice
- ++ : très bonne prise en compte de l'indice

Remarques importantes :

Les indices **concernant le bâti privé** ne sont pas inclus dans la présente évaluation (4^e et 5^e colonnes en case grisée). Ce bâti étant la propriété de personnes privées, aucune action n'a été conduite à ce sujet lors de la réalisation de l'aménagement. En effet, actuellement, la Commune ne possède pas d'outil (type rénovation urbaine par exemple) pour y intervenir.

Il faut cependant insister sur le fait que ces élévations à rue font partie intégrante de la perception que l'on peut avoir de l'espace public. Un espace public, même très « réussi » mais bordé d'un bâti dégradé, sera toujours perçu de façon négative.

Le fait qu'aucune action n'ait été menée dans ce sens est un point faible pour la globalité du projet et le moyen d'y remédier devra être réfléchi sur le moyen terme.

Conclusion

Éléments positifs par rapport aux attentes déterminées par Beauregard :

- Une meilleure sécurité pour les usagers piétons (multiplication des passages piétons, trottoirs plus larges) et ralentissement de la circulation.
- Une meilleure accessibilité pour personnes à mobilité réduite (ou simplement maman avec poussette) et malvoyants.
- Création d'espaces terrasses devant les commerces (terrasses Horeca, braderie...).
- Entretien du bâtiment de la gare (mais - désaffecté).

Éléments négatifs par rapport aux attentes déterminées par Beauregard :

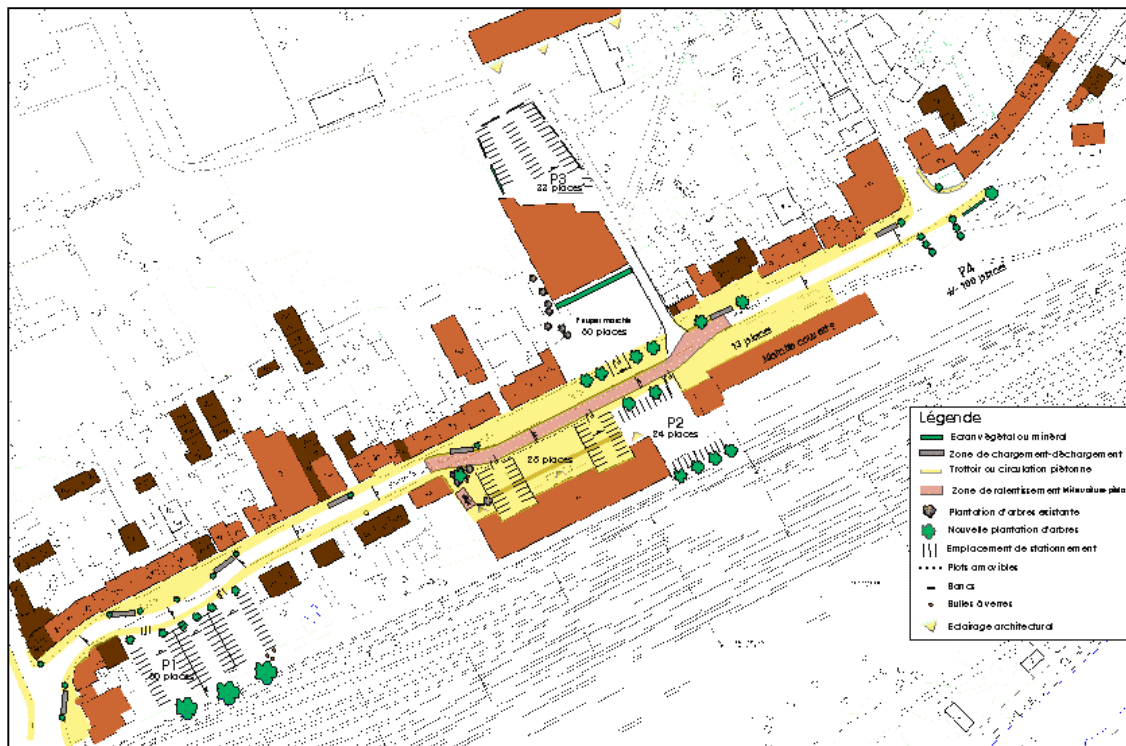
L'aménagement de la place de la Gare elle-même ne tient pas compte de la demande de créer un espace de type piéton. La place tient, en effet, plus du rond-point ou de l'îlot directionnel.

Erquelinnes : la rue Albert ler, de la gare à l'ancienne douane

critères	Avant	piste	après	
général	commerce animation	dense + apprécié +	possibilité de mettre des terrasses Horeca sue le trottoir suite à son élargissement	
bâtis	Etat du bâti	front Sud : perturbé par aménagement inadéquat des façades, hétéroclite et enseigne cacophonique - ligne de corniche continu - front nord : continu + abandonné – pas esthétique -	<input type="checkbox"/> Limiter et harmoniser les enseignes au niveau du rez-de- chaussée <input type="checkbox"/> Rénovation et coloration des façades opération de rénovation/réhabilitation des logements	pas d'action, l'administration communale envisage un dossier de RU
	attente rénovation	sur ancienne douane (délabrée et inhospitalière)	<input type="checkbox"/> Remettre en valeur la gare et ancienne douane	
	façade commerce	Absence d'unité -	<input type="checkbox"/> Pour le Match qui défigure le superbe bâtiment des Arts et Métiers, prévoir une enseigne sobre, ou mieux une végétalisation de la façade	
Espace public	conception	pauvre : longue ligne droite revêtement monotone absence de verdure	modification partielle du revêtement <input type="checkbox"/> réduction de la bande roulante de 8 m 75 à 5,60 m - 6,00 m <input type="checkbox"/> rupture de la ligne droite par déviation de la voirie vers le parking situé à l'arrière de l'ancienne douane et vers la place de la gare;	Chicane, jeu de matériaux parking/voirie Nouveau trottoir en klinkers avec jeu de couleur pour les accès carrossables - parking en klinckers le long de la voirie

critères	Avant	piste	après
structuration abords	déstructuration visuel de l'espace : rez commerciaux, mobilier urbain, enseigne, éclairage ... -	<input type="checkbox"/> création d'une zone d'attractivité piétonne aux abords de la gare (marché, grande surface actuelle, entrepôts de la gare, perspective vers les Arts et Métiers) <input type="checkbox"/> mettre en place un éclairage urbain et non routier <input type="checkbox"/> veiller à la cohérence des matériaux, du mobilier urbain et de la végétation <input type="checkbox"/> Limiter et harmoniser les enseignes au niveau du rez-de-chaussée	non, pas de création de placette. Mise en place d'une bande de circulation sens unique devant (+/- 10m de large) pour le stationnement des bus. Pas d'effet place.
mobilité piétonne mobilité cycliste	perturbé – manque de parcours cycliste sécurisé	<input type="checkbox"/> La création et sécurisation de « sites propres » : <input type="checkbox"/> Laisser le cycliste sur la chaussée mais le sécuriser, pour cela, il est indispensable de forcer de manière importante la réduction de la vitesse des véhicules motorisés <input type="checkbox"/> Déterminer et sécuriser des trajets alternatifs pour les cyclistes, sur base d'un plan de mobilité et des localisations des fonctions, scolaires, entre autres	Pas de circulation identifiable
mobilité motorisé	perturbé – – - vitesse excessive	ralentissement par chicane	ralentissement par chicane et dos d'âne dans la zone + par rond-point en entrée et sortie de zone
Stationnement	trafic dense et dangereux absence de gestion (nuît à l'accessibilité piétonne et motorisée) -	<input type="checkbox"/> suppression du stationnement en voirie et report de celui-ci vers des zones directement attenantes à la rue	suppression du stationnement en voirie sur le côté opposé aux commerces sur les 2/3 de la longueur de voirie - protection des trottoirs par potelets mais toujours parking sauvage au niveau des passage pour piétons
	difficile		

critères	Avant	piste	après
trottoir	mauvais état - étroit -	<input type="checkbox"/> élargissement des trottoirs en conséquence	nouveau trottoir en clinckers de ton jaune plus larges
insécurité piétonne/routière	trottoir étroit	<input type="checkbox"/> élargissement des trottoirs en conséquence	élargissement des trottoirs aménagement pour malvoyants (marquage des passages piétons) et personnes à mobilité réduite (bordures surbaissées)
respiration verte	manque d'éclairage une fois les commerces fermés	<input type="checkbox"/> verdurer façades et espaces publics plantes grimpantes sur les façades et des bacs à fleurs sur les maisons et les trottoirs ou sur la chaussée afin d'écarter les voitures	Actuellement rien de visible, toujours ancien éclairage type autoroute sur bâtiment, doit encore être modifié
propreté	manque -	<input type="checkbox"/> procéder à un entretien régulier de l'espace public.	pas pris en compte + peu de poubelles sur le site
valorisation du patrimoine et des séquences visuelles	parking de la douane = poubelle Absence de mise en valeur de la gare et de sa place, du bâtiment des Arts et Métiers, l'entrepôt jouxtant la gare, l'ancien coron, les vitrines des commerces, l'espace ouvert du parking du supermarché, les ruelles... -	<input type="checkbox"/> remettre en valeur la place de la Gare <input type="checkbox"/> faire de la zone douane une porte d'entrée symbolique	

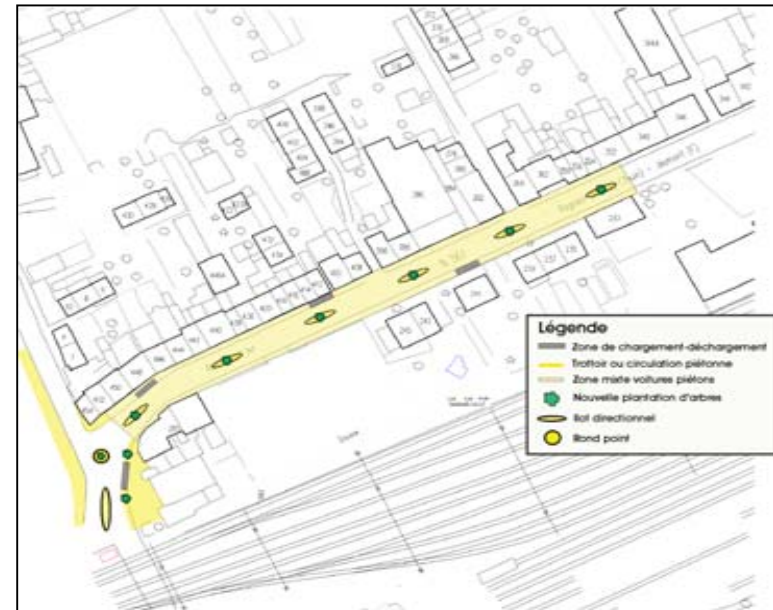


1.1.2 La place de la Gare

	critères	Avant	piste	après
général	commerce marche animation	dense + apprécié + apprécié +		
bâti	Etat du bâti	sale - gare : déstructuré, manque d'entretien	restructuration par rapport à l'état d'origine	repeinte
	attente rénovation	gare: Patrimoine : importance préservation (architecture et fonction)		La gare est désaffectée

critères	Avant	piste	après	
façade commerce		<input type="checkbox"/> profiter du léger élargissement de la zone de parking de la grande surface pour créer une porte d'accès verdurée, avec en position centrale une entrée avec l'enseigne du magasin	pas d'action, l'Administration communale envisage un dossier de RU	
		<input type="checkbox"/> embellissement végétal ou minéral de la façade du supermarché Match, remplacement de son enseigne par une autre plus adaptée au cachet du bâtiment des Arts et Métiers situé à l'arrière plan		
Espace public	conception	<p>Absence de structure</p> <p>pas de différenciation visuelle de fonction</p> <p>pas de limite, de point de repère</p> <p>pas d'intégration de la friterie et de la station d'essence.</p>	<p>privilégiant l'attractivité piétonne (sur environ 150 m : la place de la Gare, les parkings gare et supermarché, les entrepôts et la portion de la voirie jouxtant ces éléments).</p> <p><input type="checkbox"/> déviation de l'axe de la voirie sur une centaine de mètres vers la place</p> <p><input type="checkbox"/> choix d'un matériau de sol non routier pour la voirie, réduite à cet endroit à 5,60 m</p> <p><input type="checkbox"/> déplacement de la friterie vers l'ouest de la place avec possibilité de placer quelques tables et chaises</p> <p>faire en sorte que l'ensemble des commerces (surtout HORECA) bénéficie d'une « terrasse ».</p> <p><input type="checkbox"/> Agrémenter davantage la place de la gare, exemple : une fontaine</p>	<p>non</p> <p>supprimer de la place</p> <p>oui</p> <p>non, espace devant la gare devenu un espace de circulation et de parking</p>

critères	Avant	piste	après
structuration abords		<input type="checkbox"/> Dans les réaménagements des zones de stationnement latérales, ne pas oublier la présence de chapiteaux à certains moments de l'année <input type="checkbox"/> choix de mobilier urbain de style renvoyant à la fonction de gare	uniformisation du mobilier urbain (bancs, potelets, poubelles, accroche-vélos, rambarde rond-point...)
mobilité piétonne mobilité cycliste		<input type="checkbox"/> Le petit bâtiment inutilisé situé entre la halle et la rue pourrait servir de parking couvert pour les vélos	
mobilité - motorisé Stationnement	peu structuré	<input type="checkbox"/> suppression du stationnement face à l'axe de l'entrée de la gare	pas de réelle mise en valeur de l'axe suite à zone de parking perpendiculaire à la voirie en face de la gare
	stationnement sauvage	<input type="checkbox"/> création d'une zone de stationnement à rotation rapide dans la partie est de la place <input type="checkbox"/> maintien de la zone de stationnement entre la gare et les entrepôts <input type="checkbox"/> Régler le problème de stationnement des bus.	non non aménagé devant la gare
insécurité routière/piétonne	problèmes de priorité au niveau de la douane		
trottoir respiration verte	manque de verdure aux abords	<input type="checkbox"/> verdurisation du parking situé à l'arrière de la grande surface	plantation d'arbres aux abords de la gare
propreté valorisation du patrimoine et des séquences visuelles	manque	<input type="checkbox"/> réhabilitation des entrepôts, exemple : marché couvert mise en valeur simultanée des bâtiments adjacents à la gare	



Bilan de l'étude de potentialités et du « diagnostic partagé » Avant travaux

Evaluation de l'aménagement

Etude de potentialités

Diagnostic partagé

Commentaires

Appréciation

Mobilité :

Circulation et parking	Parking non maîtrisé et stationnement difficile	Absence de gestion du stationnement, manque de stationnement et parking sauvage	Mise en place de potelets anti-stationnement sur les trottoirs.	+
Sécurité routière et piétonne (des usagers « faibles » en général)	Circulation dense et dangereuse	Densité circulation et vitesse excessive. Manque de sécurité routière	la création de deux ronds-points (entrée et sortie de zone) et de deux chicanes ont fortement ralenti la vitesse des véhicules.	++
		Trottoirs trop étroits	Elargissement des trottoirs principalement du côté commerçant de la voirie (front nord)	++
Accessibilité des différents lieux publics et privés	Mobilité piétonne perturbée		Aménagement réalisé avec un souci des usagers faibles au niveau de la sécurisation des trottoirs (potelets) et de l'accessibilité des passages pour piétons	++

Attractivité :

Mobilier urbain, éclairage, plantations	Manque d'unité visuelle du mobilier urbain		Mise en place d'un nouveau mobilier urbain coordonnée (bancs, poubelles, potelets, parc vélo...)	++
		Absence de banc. Absence de mobilier urbain	Mise en place d'un nouveau mobilier urbain coordonnée (bancs, poubelles, potelets, parc vélo)	++
	Absence de verdure et de respiration verte	Absence de verdure	L'aménagement prévoit la plantation d'arbres aux abords de la place (trottoirs)	++
		éclairage de mauvaise qualité	la phase éclairage n'est pas encore réalisée	
Animation / Convivialité	La rue Albert Ier est un axe animé et commerçant	atouts = commerces et marché	mise en valeur de la fonction par l'aménagement	++
Qualité du bâti, mise en valeur du patrimoine bâti et non bâti (bâtiments, paysage, arbres remarquables,...)	Richesse en matière de patrimoine de l'époque industrielle (même si aucun bâtiment n'est repris à l'inventaire) au niveau des ensembles mais aussi du bâti individuel.			
		manque d'entretien du bâti et d'esthétisme des façades		
	Bâtiments remarquables : le bâtiment des Arts et Metiers, aspect unitaire d'une grande partie des bâtiments de la rue Albert Ier.			

Bilan de l'étude de potentialités et du « diagnostic partagé » Avant travaux		Evaluation de l'aménagement		
Etude de potentialités	Diagnostic partagé	Commentaires	Appréciation	
	Bâtiment remarquable : la gare qui mérite d'être remise en valeur.	La gare présente une belle architecture qui mérite d'être sauvegardée et entretenue. Il est reproché son manque d'entretien.	La gare a fait l'objet d'un rafraichissement extérieur mais a malheureusement depuis été désaffecté. L'aménagement urbain ne met pas assez en évidence l'axe de composition du bâtiment	+
	L'ancienne douane mal entretenue	La douane est perçue comme un patrimoine social et la population est en attente d'une action.	L'ancienne douane a fait l'objet d'un rafraichissement extérieur.	+
Rôle de porte d'entrée du Val de Sambre, image du lieu	La place de la Gare est la seule place publique du quartier mais présente un espace déstructuré; elle fait partie avec ses abords (jusque l'ancien poste de douane) d'une des zones les plus déstructurées de l'entité.	mauvaise image dégagée par cette porte d'entrée frontalière		+
	La place possède une position stratégique : entrée du nouyau urbain (et donc sur le territoire belge) et de pôle commerciale. C'est une des "vitrines" d'erquelinnes.	Centre d'Erquelinnes : important pour le marketing urbain.	Le réaménagement de la place et de ses abords permet de donner une image plus valorisante de cette entrée du Val de Sambre belge. C'est un élément important pour l'attrait de la commune et du territoire	-
Propreté, entretien, durabilité		manque d'entretien et de propreté	Mise en place de poubelles publiques à proximité de la place	+
Fréquentation, appropriation par les habitants et riverains				
Organisation générale de l'espace :				
Arbitrage entre les différents usages et usagers de l'espace	Espace public de la place sans limites concrètes, de points de repère, de différenciations fonctionnelles ou visuelles	La place de la Gare présente une absence de structure, de limite et de point de repère	Meilleures définitions des différentes limites	+
		espace public de la rue de configuration assez pauvre : longue ligne droite, revêtement monotone...	revêtement repensé et création d'une déviation de voirie	++
Intégration des différents éléments qui composent l'espace	La rue de par sa largeur (et le manque de différenciation des espaces) occupe une place prédominante.		rétrécissement de la voirie au profit des trottoirs	++
	Manque d'intégration de la friterie	pas d'intégration de la friterie et de la station essence	suppression de la fritere qui a pris place dans un des bâtiments proches de la palce	++

Bilan de l'étude de potentialités et du « diagnostic partagé » Avant travaux		Evaluation de l'aménagement	
Etude de potentialités	Diagnostic partagé	Commentaires	Appréciation
	Enseignes disparates des commerces contribuent à perturber l'ambiance	L'accumulation d'enseignes donne un caractère hétéroclite et cacophonique.	
		absence de mise en valeur des éléments intéressants qui séquent le tronçon : la gare, la place, le bâtiment des Arts et Métiers, l'entrepôt, les vitrines de commerces, les ruelles...	-
	Entrepôt place de la Gare: la restructuration de la place doit permettre de mieux inscrire ce bâtiment dans l'ensemble urbain (par des correspondances physiques et visuelles).		--
Impression d'ensemble, d'unité	Homogénéité d'ensemble donnée par la qualité du bâti et son alignement surtout sur le front nord	Homogénéité du bâti aux étages (alignement de corniche, rythme de travées verticales).	
	Attention à la déstructuration des rez-de-chaussée due aux vitrines commerciales	absence d'unité dans la présentation des commerces : vitrines, enseignes, éclairages...	
	La déstructuration de l'espace de la place participe à la perception négative du lieu		restructuration de l'espace par les matériaux ++
Aspects plus techniques :			
« Cohérence » des matériaux utilisés		monotonie des matériaux	utilisation de différents matériaux pour différencier les usages. Klinkers roses pour les trottoirs, rouges pour les accès carrossables et gris pour les parkings en voirie. Revêtement hydrocarboné gris pour les voies de circulation automobile. Hydrocarboné rose pour marquer les chicanes. ++
Etat des trottoirs et voiries		mauvais état des voiries et trottoirs	Nouvelles voiries et nouveaux trottoirs. ++
Harmonie chromatique	Aspect sombre du revêtement	L'aspect bétonné de la place ne met pas en valeur la gare	Utilisation d'une palette de couleurs différenciées pour les différents usages. ++
Confort des revêtements de sol...			++

<p style="text-align: center;">Beauregard 2 Procès-verbal de la réunion du 3 mai 2007 Évaluation technique - Rencontre de M. Razée (MET)</p>

Présents :

- F. RAZEE (MET).
- L. FRANCOIS, Espace Environnement ASBL.
- N. ZANONI, Espace Environnement ASBL.
- J. POULEUR, Espace Environnement ASBL.

1. Place de Gozée

PU accordé le 13/02/04 – **La synthèse des recherches conduites par Espace Environnement est citée dans la justification de l’octroi du permis au niveau de la Région wallonne.**

Laborieux au niveau du processus de décision du PU (+ de 10 versions) → changement de Fonctionnaire délégué (M. Stokis a une vision différente par rapport à M. Vandermeerschen). Les versions ont évolué du pro-parking (version suite au consensus de l'Administration communale) jusqu'à ne plus prévoir de parking (demande de M. Gillon) pour ensuite faire marche arrière car besoin d'un accès à l'école → la solution finale est donc un mixte entre les deux points de vue avec la mise en place d'un mini-tourniquet (dépose-minute pour les élèves) fonctionnant assez bien.

Revêtement de sol : M. Stokis souhaitait le revêtement le plus dépouillé possible. Il a donc fait supprimer le jeu de matériaux qui aurait dû créer une trace unissant Maison communale et école à l'église de l'autre côté de la voirie. La trace sur le revêtement de voirie est, lui, resté mais semble ainsi trop anecdotique (on ne comprend pas bien sa signification actuelle).

Au niveau des parkings, les zones sont assez bien respectées, pas de problème apparent, sauf parfois sous l'arbre ou devant l'église.

Seule critique : au niveau de la synchronisation des feux. On a voulu gérer trop de mouvements, ce qui crée une gestion très complexe. La simplicité aurait mieux valu. Peut-être aurait-il fallu inverser le sens des deux routes (vers Ham/Heure) autour de l'église avec un seul feu rouge, cela aurait grandement simplifié les croisements (mais il reste alors le problème des bus avec le système de tourniquet qui est impossible dans ce cas-là).

Gestion feu : Programmation par Namur et électromécanique par Mons.

2. Place de Lobbes

Conférence de presse le 22 septembre.

La majorité actuelle fait une pose par rapport au dossier.

Elle envisage un plan communal de mobilité : étude complémentaire sur la mobilité générale (portelette) visant à élargir la vision.

Ne faut-il pas élargir sur les autres communes et associer Merbes et Erquelines dans la réflexion ?

Mais alors quelle attente encore pour la place et ses abords ?

3. Rue Albert 1^{er} et place de la Gare à Erquelines

Ici intervention plus limitée d'Espace Environnement par rapport à Gozée (sondage et pistes), fin de l'étude en 2001.

En 2002, M. Lavaux vient trouver le MET avec l'étude d'Espace Environnement, soulignant que le quartier de la gare est le plus défavorisé.

En 2003, première idée.

En 2004, financement par M. Antoine mais sur le budget 2005, crédit intermodalité.
En 2006, chantier.

Le travail d'Espace Environnement a permis de mettre en exergue l'importance de traiter l'ensemble du quartier (chemin de fer, zone jusqu'au port...). Le rapport soulignait l'idée d'introduire une rénovation urbaine mais à l'époque pas de retour de la Ville.

Actuellement, la Ville réfléchit à la mise en place d'une rénovation urbaine.

Divers éléments ont concouru à cela :

- Un projet de positionnement d'une nouvelle salle multisports, qui d'abord avait été prévue en dehors du centre-ville (vers Grand-Reng) sur des terres agricoles, mais une réflexion a conduit à envisager son positionnement sur la réserve foncière située près de la gare (proposition de M. Razée).
- Suite de la visite de M. Vanreybroeck, le 22 septembre 2006, lors de l'inauguration des travaux. On envisage la mise en SRPE (= mise hors eaux) des anciens bâtiments Gusbin (achetés avec terrain par la Ville en 2004) → transformation en salle polyvalente et pôle culturel (+ appel à projets, convergence pour l'aménagement int.?) en bonne voie d'éligibilité.
- Une réunion entre l'Administration communale, la DGATLP et l'IGRETEC → Mme Pimpurniaux parle des zones de **rénovation urbaine** à M. Lavaux qui souhaite notamment développer le logement (ex. au-dessus des commerces).

Mme Pimpurniaux a donc proposé à M. Lavaux de contacter Espace Environnement pour un conseil.

→ possibilité pour Espace Environnement de prévoir 4 à 5 jours sur l'action 7 pour aider la Commune à monter un pré-dossier de rénovation urbaine.

En synthèse, de nombreux projets en cours ou projets sur la zone : port de plaisance, salle omnisports + aménagement des abords + voirie de liaison, salle polyvalente + pôle culturel, Ravel sur l'ancienne ligne 108 (priorité 2008/2009).

Point de vue de la gare : Difficulté de rachat avec l'EMS. Donc toujours propriété de la SNCB qui loue une partie à l'Administration communale. A l'origine, un projet d'aménagement intérieur avait été prévu mais la désaffectation de la gare a conduit à son abandon. La SNCB a donc juste remis en peinture le bâtiment.

Un processus d'information a été mis en place par le MET et la Ville.

Le rapport d'Espace Environnement a largement été cité et utilisé pour cela.

15 jours avant le début des travaux, une réunion conjointe a été organisée pour présenter le planning (+/- 50 personnes) (Rq. Le phasage avait été imposé dans le CSDC en jours calendrier) et expliquait les différents périmètres de phasage pour mettre en évidence l'accessibilité du site et notamment des commerces pendant toute la durée. Ont été également désignées 3 personnes-relais au niveau des commerçants qui étaient conviés à une réunion de chantier tous les 15 jours, le lundi matin. L'Administration communale a également envoyé régulièrement un mailing d'information. Le chantier a aussi été l'occasion de mettre en boucle certaines rues qui le sont toujours.

L'inauguration a été l'occasion d'une exposition alliant photos anciennes, anciennes cartes du MET et photos de chantier réalisées par un photographe professionnel.

Au niveau aménagement :

Budget place = +/- 400.000 € et rue : 900.000 €

Entreprise : Bouchez

Les ronds-points : rôle de portes, sécurisent le carrefour et limitent la vitesse, même si celui côté France permet de rouler dessus (pastille pour passage bus et ligne transfrontalière). Ils facilitent aussi les demi-tours des Français qui viennent faire des courses à Erquelinnes.

Reste l'éclairage à mettre en place avec problème de concordance entre CDC, MET et SRWT (place).

Les plantations sont prévues en novembre. Cela, couplé à l'éclairage, va pallier le manque de verticalité actuel de l'aménagement.

L'aménagement semble avoir été bien compris. Les bornes ont permis de résoudre une part du problème des incivilités des Français qui se garaient toujours n'importe où (aspect impunité quand on est à l'étranger).

Les plateaux surélevés limitent la vitesse mais auraient pu être plus marqués.

Suite à la désaffectation de la gare, deux emplacements de taxis ont été remplacés par du stationnement de courte durée pour les activités qui ont lieu dans la gare.

Le bâtiment de l'ancien Monoprix : à l'origine, il était prévu de le démolir mais il est toujours là → les trottoirs sont un peu trop petits à cet endroit.

Le dévoiement a également été limité suite au passage des bus.

Aménagement de la place : l'asphaltage, plutôt que la mise en place d'un revêtement du même type que les trottoirs, est probablement dû à une raison budgétaire + la nécessité d'avoir des quais surélevés pour les bus.